

20 personnes à la conférence sur l'Assurance maladie



Nathalie Tellier, chargée de mission à l'Unaf (au premier plan), a apporté un riche éclairage sur le suivi du projet « Reste à charge zéro » de l'Assurance maladie.

Dans le cadre de ses matinales, l'Union départementale des associations familiales des Côtes-d'Armor (Udaf 22), autour de son président, Lionel Le Borgne, et de sa directrice, Marlène Simier, invitait, jeudi, les familles, responsables associatifs, partenaires, travailleurs sociaux, élus, administrateurs et salariés de l'association à une conférence-débat sur l'Assurance maladie.

Animée par Nathalie Tellier, char-

gée de mission à l'Union nationale des associations familiales (Unaf), la conférence, qui a réuni une vingtaine de participants, s'est concentrée sur la question : « Qu'en est-il aujourd'hui de l'engagement de campagne du Président Macron sur le reste à charge zéro ? »

La participation du centre d'examen de santé a permis d'alimenter les échanges et d'apporter des informations complémentaires.